CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DE VETOPTIQUE



MENTIONS OBLIGATOIRES

Appellation de l'établissement de soins et espèces traitées

VetOptique est une activité d'ophtalmologie vétérinaire assurée par le Docteur Vétérinaire Léa Bertrand. Les actes sont réalisés au sein de la Clinique Vétérinaire Pessac Alouette, de la clinique Alliance ou dans l'établissement de soins du vétérinaire référent généraliste.

Espèces traitées : Animaux de compagnie (chiens, chats) et certains NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) pour des problématiques d'ophtalmologie uniquement. Pour les espèces ou cas non traités, les clients sont orientés vers des établissements compétents.

Coordonnées et contact

- Adresse principale : Clinique Vétérinaire de l'Alouette (Pessac), et Clinique Vétérinaire Alliance (Bordeaux).
- **Téléphone** : non communiqué aux clients, réservé aux cliniques vétérinaires.
- **Courriel**: lea.bertrand.veterinaire@gmail.com

Sociétés d'exercice et réseaux professionnels

Le DV Léa Bertrand exerce sous le nom VetOptique en partenariat avec des cliniques vétérinaires locales. Aucune appartenance à un réseau professionnel n'est déclarée.

HORAIRES D'OUVERTURE ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Les consultations sont uniquement sur rendez-vous, après référence d'un vétérinaire généraliste. Les horaires et disponibilités sont convenus directement avec les clients ou leur vétérinaire référent.

Personnel affecté aux soins des animaux

- **Personnel vétérinaire** : DV Léa Bertrand, diplômée en ophtalmologie vétérinaire.
- Personnel non vétérinaire : Aucun personnel non vétérinaire n'est présent pour l'instant.

PRESTATIONS EFFECTUÉES AU SEIN DE VETOPTIQUE

- Consultation d'ophtalmologie.
- Chirurgie ophtalmologique (hors chirurgie de cataracte).
- Diagnostic et suivi des pathologies oculaires.

Aucune prestation de médecine générale ou non liée à l'ophtalmologie n'est réalisée.

Surveillance des animaux hospitalisés

Les animaux pris en charge en chirurgie ophtalmologique sont surveillés selon les protocoles en vigueur au sein de la clinique hébergeante (Clinique Pessac Alouette, Alliance, ou autre clinique du vétérinaire référent).

Permanence et continuité des soins

En cas d'urgence, le DV Bertrand fait son maximum pour se rendre disponible. Si indisponible, les cas urgents sont redirigés vers le CHV Aquivet à Mérignac, disposant d'un service d'ophtalmologie.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs des prestations sont disponibles sur demande et sont communiqués avant toute intervention. Les prix sont calculés selon la nature de l'acte et le temps requis.

Litiges

Pour tout différend, les clients peuvent s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires Nouvelle Aquitaine (05 56 24 56 93)

Responsabilité civile professionnelle (RCP)

Assurance souscrite auprès de VetOptim (43 Av. de l'Opéra 43, 75002 Paris).

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les clients disposent d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données les concernant. Aucune information ne sera divulguée sans consentement explicite ou obligation légale.

Médiateur de la consommation

En cas de litige, le médiateur peut être contacté via le site du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires : www.veterinaire.fr.

RISQUES ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Tout acte réalisé est précédé d'une information complète sur les risques thérapeutiques, anesthésiques ou liés à la contention. Le consentement éclairé du client est obligatoire avant toute intervention.

Modalités de règlement

Les prestations sont à régler lors de la consultation. Les moyens de paiement acceptés incluent : espèces, carte bancaire.

IMPORTANT

Ces CGF sont applicables à compter du 1/01/2025. Toute prise en charge implique l'acceptation des présentes. Signature :

